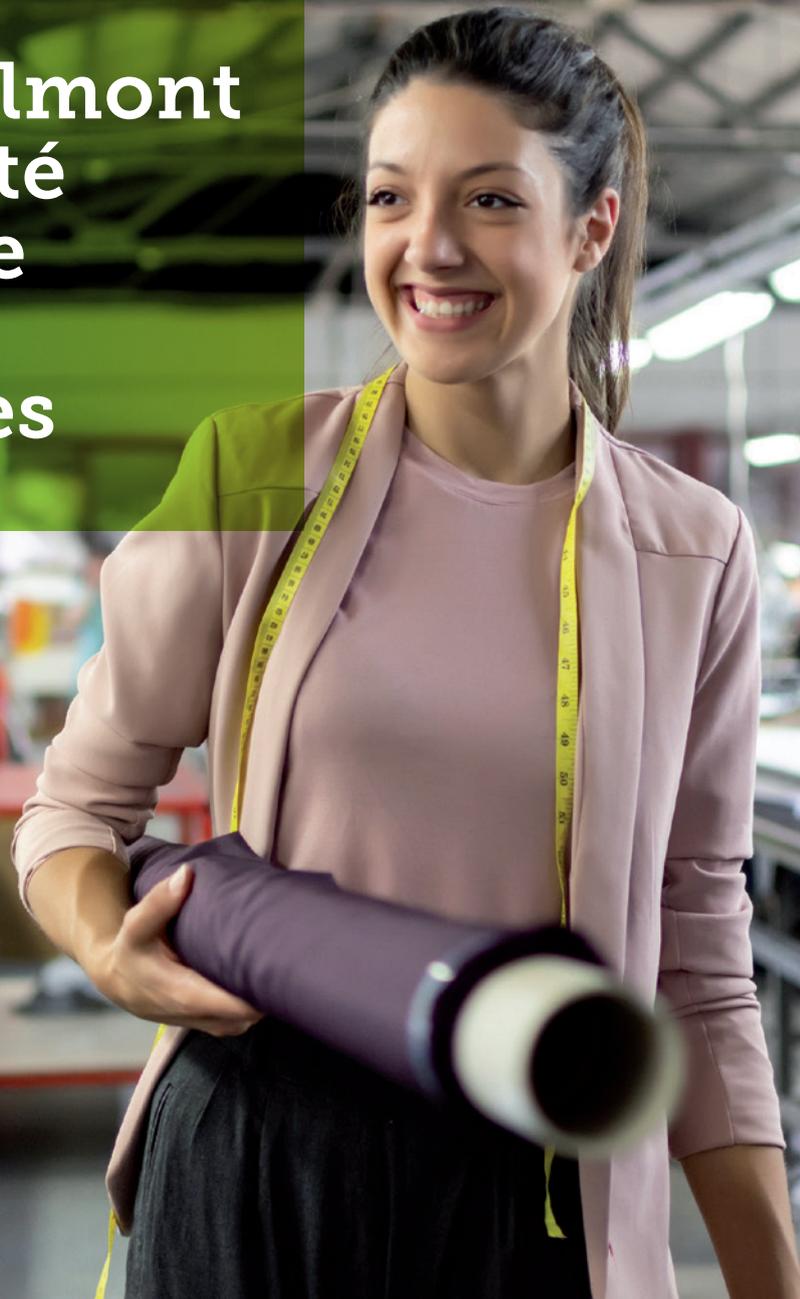


LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

Dossier Economie

Charlieu-Belmont Communauté accompagne ses acteurs économiques



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Juin 2021



René Valorge

Président de
Charlieu-Belmont
Communauté

Edito Mag printemps 2021

Sommaire

p. 3 à 5

Dossier Economie

p. 6

Politique vélo

p. 7

**Projet Alimentaire Territorial
et Comité des jeunes**

p. 8

Habitat et Fibre optique

p. 9

**Espace France Services
Enfance-Jeunesse**

p. 10

Assainissement

p. 11

Services techniques

Déchets

p. 12

**Réseau des bibliothèques
et médiathèques**

La crise sanitaire qui impacte lourdement et durablement notre quotidien, tout particulièrement notre vie sociale et nos rapports humains, n'a pas entamé la dynamique de notre territoire.

Les différentes mesures de soutien mises en place de façon complémentaire par l'Etat et les différents échelons des collectivités locales ont permis en particulier aux acteurs économiques de ne pas sombrer. Pour autant, pour certains secteurs - le monde de la culture, de l'événementiel, la vie associative, les activités qui ont subi des fermetures administratives - l'impact humain devient pesant, et il faut souhaiter que nous puissions par la vaccination redessiner progressivement des perspectives.

Soyons confiants dans la construction de ce monde d'après.

Les périodes précédentes de déconfinement ont montré des évolutions dans nos comportements de "consommateurs", redécouvrant l'importance du local, de la proximité, de la relation de confiance, d'une certaine forme de solidarité territoriale ... De fait, nous voyons émerger de beaux projets ici ou là sur notre territoire dans tous les secteurs d'activité : industrie, commerce, artisanat, agriculture. Le rôle de notre cellule économique est primordial comme tête de pont pour accompagner ces porteurs de projets, mais aussi pour créer une dynamique entre acteurs de secteurs d'activité différents.

Au terme d'une 1ère année de travail, de nombreux projets ont déjà abouti, d'autres sont en préparation et nous devons être très réactifs et attentifs pour répondre aux appels à projets lancés tous azimuts, notamment dans le cadre des différents plans de relance.

Ainsi notre Projet Alimentaire Territorial, que nous portons pour l'ensemble du Roannais, a été labélisé, dégagant des premiers financements pour certains acteurs locaux ; il sera demain un atout pour relocaliser des filières alimentaires axées sur la qualité.

Lauréate du fonds "Mobilité active", notre collectivité va développer plus de 10 km de nouvelles voies vertes, desservant directement la moitié de la population de notre territoire. C'est une vraie chance, bien sûr en termes

d'attractivité touristique, mais surtout pour revoir nos modes de déplacements dans notre quotidien - pour le travail, l'école, les petites courses, le bien-être - et cela en limitant notre impact carbone.

Ainsi encore, l'obtention du label "France Services" va permettre d'apporter des services de proximité, en particulier aux plus fragiles, et de pallier à la disparition de nombreux services publics.

Ce ne sont là que de premiers aboutissements qui témoignent de notre volontarisme pour renforcer l'attractivité et la solidarité de notre territoire.

Parce qu'en ce début de mandat, beaucoup d'idées émergent, qui ont toutes leur pertinence dans les domaines variés de l'économie, du lien social, de la santé, de la culture, du tourisme, de l'eau, de l'assainissement, des déchets, des équipements..., nous conduisons une étude financière sur les 4 années à venir pour prioriser les projets ou les phaser dans le temps. Nous devons à la fois nous donner les moyens de nos ambitions, et garder nos grands équilibres, à savoir maîtriser nos dépenses de fonctionnement, contenir la dette à un niveau raisonnable et conserver une capacité d'autofinancement suffisante. Ce travail fastidieux mais essentiel servira de feuille de route et de tableau de bord pour la durée du mandat, s'ajustant au gré des projets, mais aussi des bonnes ou mauvaises surprises. Tout ne sera pas acté et figé, loin s'en faut. En revanche, c'est à l'appui de ce travail que le conseil communautaire sera amené à trancher mi-juin sur le portage du projet piscine, projet fédérateur et qui fait sens pour nos scolaires, nos habitants et pour l'attractivité du territoire, projet lourd en investissement et surtout en coût ultérieur de fonctionnement. La réponse qui devra être apportée ne se bornera pas à un choix d'équipement, mais à prendre les résolutions qui font que ce choix est possible...

Au-delà de ces divers projets, l'avenir de notre beau territoire, passe par les synergies, l'action collective que nous développerons ensemble, acteurs publics, privés, monde associatif et citoyens engagés...

René Valorge

Charlieu-Belmont Communauté accompagne ses acteurs économiques

Ce dossier vous présente plusieurs témoignages d'acteurs économiques du territoire qui ont bénéficié du soutien de la collectivité.

Interview

Romane LACÔTE,
gérante du salon de coiffure
"L'Atelier de Romane"



Titulaire du CAP et du BP "Coiffure" et riche d'une expérience de 11 ans en tant que salariée, Romane Lacôte a fait le choix à l'âge de 26 ans de se lancer dans l'entrepreneuriat. Un choix mûrement réfléchi qui s'est concrétisé en mars 2020 avec le rachat d'un salon mixte en plein cœur de Charlieu.

Quelles démarches avez-vous menées pour concrétiser votre projet ?

Ma volonté était d'une part de m'installer à Charlieu, commune que j'apprécie tout particulièrement pour son cadre et pour son dynamisme commercial, et d'autre part de reprendre un salon déjà existant. Lorsque l'opportunité s'est présentée, je l'ai saisie et j'ai entrepris mes démarches. Je suis allée voir des banques pour trouver le financement nécessaire et un expert-comptable pour réaliser un prévisionnel. J'ai également monté un dossier dans le cadre du dispositif d'aide mis en place par l'association Initiative Loire, afin d'obtenir un prêt d'honneur sans intérêt ni frais.

Votre dossier a-t-il été accepté et qu'est-ce que cet accompagnement vous a apporté ?

Une fois mon dossier retenu, il m'a fallu le présenter et le défendre devant un comité constitué d'une douzaine de professionnels aguerris et expérimentés. Me retrouver devant ce jury fut très intimidant, mais en même temps ce fut une expérience très enrichissante, valorisante et surtout rassurante. Réussir à les convaincre de la viabilité de mon projet m'a apporté beaucoup de confiance, d'autant plus que dans le cadre de ce dispositif je bénéficie d'un suivi ainsi que d'un accompagnement privilégié pendant les deux premières années d'activité. En effet, j'ai la chance

d'être parrainée par un ancien comptable, qui vient me voir régulièrement et m'apporte de précieux conseils en termes de gestion notamment. Il s'agit là d'un vrai plus et d'un soutien de qualité très appréciable.

L'apport de ce dispositif a aussi été bien sûr financier...

Tout à fait, puisque j'ai pu obtenir un prêt d'honneur de 7 000 €, à taux zéro, sans intérêt ni frais, complémentaire à mon prêt bancaire. Cette aide a contribué au financement des travaux conséquents que j'ai entrepris pour réaménager le salon. Tout a été entièrement refait, du sol au plafond. J'ai aussi investi dans de nouveaux équipements et me suis réapprovisionnée en produits pour me constituer un stock. Même si la crise sanitaire a perturbé le début de mon activité avec une ouverture retardée de deux mois en raison du premier confinement, je suis heureuse de m'être lancée dans cette aventure professionnelle qui m'apporte satisfaction au quotidien.

Contact : L'Atelier de Romane,
10 rue des Moulins, 42 190 Charlieu.

☎ 04 27 26 00 72

📍 l'atelier de romane coiffure

📧 latelierderomane42

Interview

Nicolas BRILLAT, Directeur
de Inspire Protection
à Pouilly-sous-Charlieu



Spécialisée dans la fabrication de masques respiratoires et de consommables médicaux et industriels, la société Inspire Protection a fait le choix de se développer en implantant son usine de production dans la zone d'activités intercommunale Les Beluzes à Pouilly-sous-Charlieu. Rencontre avec son directeur, Nicolas Brillat.

Contact : Inspire Protection, ZA Les Beluzes, 42 720 Pouilly-sous-Charlieu.

🌐 www.inspire-protection.fr

📧 bonjour@inspire-protection.fr

Inspire Protection est une jeune entreprise. Comment est-elle née ?

Notre activité est née de la sollicitation de l'Etat en février 2020, au début de la pandémie, pour la mise en place de solutions industrielles pour fabriquer des masques de protection respiratoire. Bénéficiant d'une solide expérience dans ce secteur, avec mon père Vianney Brillat et trois autres membres de la famille, nous avons répondu favorablement et Inspire Protection est née. La production a débuté en mai 2020 avec l'arrivée d'une première machine et le recrutement de quatre opérateurs. Aujourd'hui, Inspire Protection compte 25 personnes et dispose de cinq machines qui produisent 7 millions de masques chirurgicaux et 1.5 millions de masques FFP2 par mois. Nos clients sont nationaux et européens, il s'agit de distributeurs médicaux et d'entreprises spécialisées dans la vente de matériels de protection individuelle en industrie.

Quelles sont les forces d'Inspire Protection ?

Notre expérience cumulée de plus de quatre décennies sur le marché du masque fait que nous pouvons nous appuyer sur un réseau solide de partenaires fiables pour notre approvisionnement. Avec notre nouvelle unité de production, notre savoir-faire humain et notre parc matériel, nous bénéficions d'un outil de production performant qui nous apporte une grande réactivité et nous permet de répondre rapidement à toutes les demandes de nos clients. Nous sommes aussi force de proposition avec le développement de nouveaux produits.

Pourquoi avoir fait le choix de vous implanter sur le territoire de Charlieu-Belmont ?

Nous avons de fortes attaches familiales avec ce territoire où nous vivons, et que nous connaissons bien. Je pense notamment à mon père qui a dirigé dans les années 90

l'usine Altrad à Saint-Denis-de-Cabanne, avant de faire construire le site Pramac France à Saint-Nizier-sous-Charlieu. Notre volonté est de nous investir et nous inscrire dans la durée, et de contribuer au développement de ce territoire. Nous avons été très bien accueillis par le Vice-président en charge de l'économie Michel Lamarque qui a bien compris nos problématiques et nous a proposé une parcelle sur la ZA Les Beluzes à Pouilly-sous-Charlieu. L'accompagnement de la cellule "Économie" de la collectivité a été précieux et a permis de concrétiser notre projet dans des délais très serrés et dans un contexte rendu compliqué par la crise sanitaire. Outre cet accompagnement, Charlieu-Belmont Communauté nous a aussi aidés financièrement, en nous octroyant une aide au raccordement des réseaux secs et humides ainsi qu'une aide pour le déploiement de la fibre optique.

En quoi exactement a consisté le projet ?

Il a consisté à construire sur ce terrain de 3.159 m², un bâtiment de 964 m² comprenant une partie production mais aussi des bureaux, ainsi qu'un quai de chargement. Ces locaux neufs répondent parfaitement aux normes strictes qui nous sont imposées en tant que fabricants d'équipements de protection individuelle. La construction s'est chiffrée à 1 million d'euros, auquel il convient de rajouter la somme de 600.000 € investie pour l'achat de nouvelles machines destinées à améliorer notre productivité mais surtout diversifier encore davantage nos productions. Nous avons vocation à être innovants et force de proposition pour nos clients avec le développement de nouvelles solutions. A terme, une dizaine de postes est à pourvoir, avec des profils différents et notamment des opérateurs de production et des préparateurs de commandes.

Interview

Michel COLOMBIER
PDG de Bignon-Dervaux 1878



Installée dans l'un des trois ateliers partagés construits par Charlieu-Belmont Communauté dans la zone d'activités "Les 4 Vents" à Belmont-de-la-Loire, l'entreprise Bignon-Dervaux 1878 est spécialisée en confection et broderie sur mesure de linge de maison positionné haut de gamme. Détentrice du label EPV en 2018 (entreprise du patrimoine vivant), elle perpétue le "made in France" et son savoir-faire partout dans le monde depuis 1878. Fin d'année dernière, la société a été retenue comme lauréate du plan de relance du gouvernement "France Relance". Une excellente nouvelle pour son PDG Michel Colombier et ses dix salariés.

Pouvez-vous nous présenter brièvement votre activité ?

Notre métier est de créer, confectionner et broder du linge de maison pour des professionnels exigeants qui recherchent des produits de qualité incarnant le luxe, le confort et la créativité. Nous travaillons uniquement sur commande et faisons du sur-mesure. Tous les produits de nos gammes de lit, bain et table sont créés et fabriqués dans notre atelier à Belmont. Nous utilisons des matériaux de grande qualité, de préférence locaux, comme par exemple l'éponge tissée sur le bassin roannais pour nos peignoirs, mais aussi européens pour les fibres raffinées telles que le lin, la percale de coton ou le satin de coton.

Qui sont vos clients et d'où viennent-ils ?

Nous travaillons avec des décorateurs et architectes d'intérieur pour des villas, des hôtels particuliers, des yachts ou bien encore des jets privés, mais aussi des boutiques spécialisées et des grandes maisons de couture telles que Lacroix, Chanel ou Dior. Notre clientèle se situe en France, au Qatar, en Arabie Saoudite, aux Etats-Unis, en Russie, en Suisse et surtout au Royaume-Uni.

Comment se porte Bignon-Dervaux 1878 ?

La société a beaucoup évolué ces dernières années, avec un premier investissement porté à mon arrivée en 2017 qui a permis, grâce à un soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de moderniser et automatiser l'outil de production, et de faire monter en compétences le personnel. Fin 2017, le rachat et la fusion avec les Broderies Dervaux de Roubaix a permis de renforcer notre savoir-faire en broderie sur métier (guipures), de lancer des produits haut de gamme et d'obtenir en 2019 le label EPV. Après avoir connu un chiffre d'affaires en forte hausse en 2018, nous avons vécu depuis deux années très difficiles, où nous avons subi consécutivement le mouvement des gilets jaunes, les grèves, le Brexit et maintenant la crise sanitaire. Le préju-

dice est important et nous avons perdu la moitié de notre activité, m'obligeant à investir de nouveau et à revoir notre stratégie, en nous diversifiant par exemple avec de la vente directe aux clients via des sites en ligne.

Votre plan de relance a donc été accepté par l'Etat, en quoi consiste-t-il exactement ?

Notre projet d'investissement, qui se chiffre à 530 000 €, a pour finalité d'agrandir notre atelier de fabrication pour doubler nos capacités de production en quantité et en productivité. La première étape est d'acheter le bâtiment existant que nous louons depuis 2016 à Charlieu-Belmont Communauté, et de le rénover au niveau de l'isolation et du chauffage afin d'améliorer ses performances énergétiques et de réduire notre empreinte carbone. En parallèle, nous allons doubler la surface en construisant un bâtiment neuf attenant de 250 m² où seront installées les machines bruyantes. Ces travaux vont commencer en juin pour une livraison fin d'année. En complément, et pour rendre notre outil de production plus productif, nous allons acquérir de nouvelles machines numériques pour la confection. Côté stratégie, l'objectif est de proposer le label EPV sur des produits "premium" personnalisés via des sites internet étrangers qui ont accepté un partenariat avec nous, et de développer nos perspectives à l'international. Enfin, nous allons aussi nous diversifier en développant un masque virucide en partenariat avec un tisseur lyonnais. L'objectif avec ce développement est de créer cinq emplois en trois ans, en sachant que deux ont déjà été recrutés, et en espérant que le virus ne sera pas répétitif dans notre business plan !

Contact : Bignon-Dervaux 1878, 100 Impasse des Eperdelys, ZA Les 4 Vents, 42 670 Belmont-de-la-Loire,

☎ 04 77 63 60 22

🌐 www.creationsbignon.com

📧 contact@bignon-dervaux.com

Interview

Marion JOLIVET,
artisan couturière et gérante
de "Atelier 348" à Chandon



Après une carrière fructueuse de 10 ans dans le marketing et la communication, Marion Jolivet a décidé à l'âge de 33 ans d'accomplir une reconversion professionnelle, afin de laisser libre cours à ses aspirations créatives et à son engagement éco-responsable. Installée à Chandon, elle a créé en janvier dernier Atelier 348, une entreprise spécialisée dans les créations textiles responsables, les retouches et les cours de couture.

Quelle était votre motivation avec ce changement de carrière ?

Je suis arrivée à un moment de ma carrière où j'ai eu envie de changer de voie, où j'ai eu besoin de retrouver du manuel et du créatif, dans un métier où je pourrais m'épanouir et qui serait en adéquation avec mes valeurs. J'ai toujours aimé coudre et c'est en prenant conscience de l'impact de l'industrie textile sur notre environnement que j'ai décidé, après avoir effectué un bilan de compétences, de retourner à l'école pour passer un CAP "Métiers de la mode - vêtement flou", diplôme que j'ai obtenu en juin 2020. J'ai créé officiellement "Atelier 348" le 11 janvier dernier.

Quelles sont les activités que vous proposez avec Atelier 348 ?

Il y a deux activités principales. La première, qui est effective aujourd'hui, est un service de retouches et de cours de couture individuels pour les particuliers. La seconde est en cours de développement et consistera à récupérer les déchets de l'industrie textile (chutes de coupes, échantillons commerciaux et métrages avec défauts) pour les transformer et les revaloriser dans des vêtements, des accessoires ou bien encore des objets d'ameublement. Cette activité est une démarche personnelle et éco-responsable, motivée par une envie d'agir à mon échelle en faveur du développement durable et de soutenir l'économie circulaire. Je me suis rapprochée du service "Économie" de Charlieu-Belmont Communauté qui m'a informé de l'ouverture d'un appel à projet de la part de l'association

Ronalpia, un incubateur d'entreprises de l'économie sociale et solidaire. J'ai donc candidaté et comme mon projet répond à un besoin social et environnemental, j'ai eu la chance d'être sélectionnée comme l'un des six projets de la promotion 2021 sur le territoire du Pays Roannais.

Concrètement, qu'est-ce que cette sélection va vous apporter ?

Cela signifie que je bénéficie pendant neuf mois d'un accompagnement sur mesure pour structurer et lancer mon projet. Ce dernier est entièrement gratuit puisque Ronalpia bénéficie de fonds de solidarité européen mais également de partenaires solides comme Charlieu-Belmont Communauté, Roannais Agglomération et le Site de proximité. A travers 16 jours de formation collective, 25 heures de coaching individuel et une mise en réseau avec les acteurs régionaux et locaux, cet accompagnement va me permettre d'affiner mon projet et de consolider mon positionnement, tester mon modèle économique, planifier ma stratégie de lancement et trouver mes premiers clients. En tant que jeune entrepreneuse, cet accompagnement est très important et m'offre un vrai coup de pouce.

Contact : Atelier 348, Marion Jolivet, créations responsables, retouches et cours de couture, 42 190 Chandon.

☎ 06 25 75 49 40

📧 atelier348.mj@gmail.com

🌐 www.facebook.com/Atelier348

Interview

Louise CHASSIGNOL,
gérante de l'épicerie
"Le Comptoir de Louise"
à Belmont-de-la-Loire



Contact : Le Comptoir de Louise,
196 rue du Commerce,
42 670 Belmont-de-la-Loire.

☎ 06 72 32 84 33

🕒 Horaires d'ouverture :
lundi de 7h30 à 12h30,
du mardi au samedi de 7h30
à 12h30 et 15h à 19h,
le dimanche de 8h à 12h.

Du haut de ses 23 ans, Louise Chassignol s'est lancée dans l'entrepreneuriat en reprenant la supérette située en plein cœur de Belmont-de-la-Loire, son village natal. Une initiative très appréciée de tous les habitants, ravis de voir ce commerce de proximité rouvrir ses portes après un an de fermeture.

Quelle était votre motivation derrière cette reprise de l'épicerie ?

Petite, mon rêve a toujours été de tenir l'épicerie ici dans mon village. Le temps a passé et je suis partie faire mes études à Paris, mais lorsque l'été dernier j'ai eu écho que le commerce était mis en vente aux enchères, j'ai de suite saisi l'opportunité. J'ai quitté Paris pour concrétiser mon rêve. J'ai racheté le fonds de commerce, puis entrepris des travaux conséquents pour rénover intégralement les locaux devenus bien trop vétustes. Concrètement, nous avons conservé les murs mais repris tout le reste, aussi bien l'extérieur avec le ravalement de façade, que l'intérieur qui a été entièrement réaménagé et mis aux normes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. J'ai remplacé tous les équipements, de la caisse enregistreuse aux banques réfrigérées en passant par les rayons. Les travaux ont été réalisés par des artisans locaux et l'investissement s'est porté à 100 000 €. Le 5 février dernier, à l'ouverture, les clients ont découvert avec grand bonheur des locaux neufs, fonctionnels et confortables, avec une gamme de produits diversifiée et des nouveautés mises en place. Outre les produits incontournables d'une supérette, je propose désormais de l'épicerie fine avec des produits du terroir, du fromage à la coupe avec des

producteurs locaux, de la vente en vrac, des rayons fruits et légumes, et des produits d'alimentation bio. Je propose aussi un service de livraison qui est très sollicité.

Quelle est depuis la réaction des clients ? Comment les clients ont-ils réagi ?

Les retours sont très positifs et la fréquentation est très satisfaisante, au-delà de mes attentes. Les gens me remercient d'avoir redonné vie à ce commerce de proximité qui, au quotidien, démontre toute sa pertinence et son intérêt, d'autant plus en cette période de crise où l'attente est encore plus grande, et où il y a un véritable élan de solidarité et de soutien aux petits commerces locaux. Mon objectif à moyen et long terme est d'ailleurs de favoriser le maintien ou permettre la réouverture de ces petits commerces de proximité dans les villages environnants, si importants pour la population, notamment les personnes âgées.

Quel soutien Charlieu-Belmont Communauté vous a apporté dans vos démarches ?

Le service "Economie" m'a apporté un accompagnement privilégié et m'a mise en contact avec les partenaires consulaires tels que la Chambre de Commerce, mais aussi des producteurs locaux. J'ai aussi bénéficié d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente, avec deux subventions obtenues, l'une de la Communauté de communes (3 500 €) et l'autre de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (7 000 €).

Interview

Laurent SALIBA,
gérant de "Terres des Iles"
à Briennon



Installés sur le territoire depuis 8 ans, Laurent et Séverine Saliba ont repris le bar "Aux Ballons" à Briennon en décembre dernier, pour le transformer en un concept novateur et inédit dans la région : un bar et restaurant faisant la part belle aux spécialités antillaises, judicieusement dénommé "Terres des Iles". Rencontre avec Laurent Saliba.

D'où vous est venue l'idée de ce concept ?

Notre envie a été de créer un bar et restaurant qui rendent hommage aux Antilles françaises, et plus particulièrement à la Guadeloupe dont mon épouse est originaire. Nous voulons faire connaître cette ambiance caraïbéenne, à travers la décoration, la générosité et la gourmandise, avec sur notre carte des cocktails exotiques faits maison et des plats typiques des îles, à déguster sur place ou à emporter grâce à notre service traiteur. Mais la crise sanitaire et les mesures imposées nous ont contraints à nous adapter, et en attendant de pouvoir réaccueillir du public, il nous a semblé judicieux de développer d'une part une petite épicerie de proximité pour répondre aux besoins de la population, et d'autre part de proposer de la vente à emporter avec des pizzas mais aussi des snacks créoles et des plats antillais. Ceci nous a permis de nous faire connaître, de faire découvrir nos différentes spécialités, et de commencer à fidéliser notre clientèle.

Quel accueil vous a-t-on réservé depuis votre arrivée ?

L'accueil a été très chaleureux de la part des gens de Briennon qui ont bien joué le jeu en venant assez régulièrement. La vente à emporter fonctionne bien avec des habitués, mais aussi des nouveaux clients qui prennent plaisir à découvrir nos spécialités et ces saveurs nouvelles. Il y a un effet curiosité qui plaît, ce qui est de bon augure lorsque nous pourrions enfin rouvrir le bar et le restaurant. Nous proposerons le midi des plats du jour traditionnels, et le

soir des plats plus typiques, avec des soirées à thèmes et diverses animations. Du côté de l'épicerie, l'idée est de se spécialiser de plus en plus dans les produits exotiques, pour répondre à une demande croissante.

De quels soutiens avez-vous bénéficié ?

Déjà, du propriétaire, qui a trouvé notre concept sympathique et a accepté de nous louer son commerce, puis de la municipalité et du maire Jean Fayolle qui nous a soutenus et nous a mis en contact avec le service "Economie" de Charlieu-Belmont Communauté pour nous accompagner dans nos démarches. Nous avons porté des investissements afin de remettre aux normes l'électricité, rafraîchir les peintures, remplacer les lumières par des pavés Led, refaire l'éclairage au niveau du bar et acheter des équipements professionnels de cuisine. Pour ces investissements, nous avons obtenu une aide financière de la part de la Communauté de communes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre d'un dispositif d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente.

Contact : Terres des Iles, Bar, épicerie, pizzeria, snack créole, presse et Française des Jeux,
43 avenue de Verdun, 42 720 Briennon.

☎ 06 62 42 95 56

🌐 www.terres-des-iles-restaurant-briennon.eatbu.com/

📍 terresdesilesbriennon

Vous avez un projet de création, de développement, d'implantation ?

Vous désirez connaître les aides financières disponibles ?

Vous recherchez des locaux, un terrain ?

Le service "Economie" de Charlieu-Belmont Communauté est votre porte d'entrée.

N'hésitez pas à contacter Elsa Oblette Paput, chargée des affaires économiques,
9 place de la Bouverie, 42 190 Charlieu.

☎ 06 81 03 78 44 / 04 77 69 36 13

📧 elsa.oblette-paput@charlieubelmont.com



Elsa Oblette Paput,
chargée des affaires économiques



Michel Lamarque,
Vice-Président Economie



Charlieu-Belmont Communauté s'engage pour faciliter la mobilité à vélo !

Que ce soit dans un objectif de développement touristique, pour offrir à ses habitants un mode de déplacement doux et sécurisé ou pour concrétiser les actions définies dans le cadre de son PCAET, Charlieu-Belmont Communauté mène une politique active et volontaire en matière de mobilité à vélo.

La création de la voie verte...

L'aménagement de la section complémentaire à la Véloïre entre Pouilly et Charlieu est certainement la première réalisation de la collectivité qui marque son engagement dans la politique cyclable. Son succès n'est plus à démontrer avec plus de 233 000 passages de vélo depuis sa mise en service en 2018.

... complétée par des boucles cyclotouristiques...

Depuis cet hiver, 4 boucles cyclotouristiques irriguent une partie du territoire et permettent, à partir de la voie verte, d'aller découvrir le Grand Couvert à Saint-Hilaire-sous-Charlieu, les chambons de Loire sur la commune de Briennon, l'église abbatiale à La Bénisson-Dieu ou encore les coteaux du Brionnais.

Il s'agit d'itinéraires routiers dont l'importance du trafic et la configuration de la voie (route départementale) garantissent une pratique favorable à la découverte en vélo. Un balisage spécifique est mis en place, vous pouvez aussi vous rapprocher de l'office de tourisme pour plus de renseignements. Par ailleurs, un projet de boucles VTT est en cours de réflexion sur l'ensemble du territoire.



Boucles cyclotouristiques

... et prochainement prolongée en direction de Vougy et Saint-Denis-de-Cabanne.

Lauréate de l'appel à projet du fonds mobilités actives "aménagement cyclable", Charlieu-Belmont Communauté bénéficiera de subventions importantes de l'état (plus de 1 million d'euros) pour aménager des sections complémentaires en direction de Vougy et Saint-Denis-de-Cabanne. Des réalisations, si elles sont validées par le conseil communautaire, qui devraient voir le jour d'ici maximum 4 ans.

La mise en place de consignes à vélo

Depuis le mois de septembre 2020, des consignes à vélo sont installées à proximité de 5 arrêts de car du territoire (les lignes TIL - Transports Intérieurs de la Loire - se nomment désormais Cars-Région) sur les communes de Charlieu, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu, Briennon, Vougy.

Chaque module comporte 2 places. Si vous souhaitez utiliser l'un de ces modules pour mettre votre vélo en sécurité et prendre le car, pensez à apporter votre cadenas.



Consigne à vélo

L'expérimentation TIL-Vélo va commencer !

Charlieu-Belmont Communauté travaille en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et Kéolis (exploitant des réseaux de transports publics pour le compte de la Région) afin de permettre aux actifs et à tous ceux qui le souhaitent de se déplacer en combinant le vélo et le car plutôt que la voiture. La crise sanitaire a reporté ce projet qui devait initialement débiter au printemps 2020. En complément des consignes à vélo installées, à partir de juillet 2021, certains cars des lignes 208 et 214 seront équipés de racks à vélo à l'arrière du véhicule et/ou de places pour les vélos en soute.

En fonction des contraintes sanitaires, des temps de démonstration pour la mise sur rack sur certains arrêts de cars pourront être organisés.

Dans tous les cas, une vidéo explicative et des informations seront mises à disposition très prochainement sur le site et le Facebook de Charlieu-Belmont Communauté.

Si vous êtes volontaires pour tester des solutions de mobilité alternatives et que vous avez besoin d'être guidé(e), Charlieu-Belmont Communauté peut vous proposer un accompagnement gratuit et personnalisé. N'hésitez pas à nous contacter.

Charlieu-Belmont met en place une aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Affronter les dénivellés et les kilomètres peut être un obstacle à la pratique du vélo sur notre territoire, notamment pour se rendre au travail ou rejoindre un arrêt de car. Ainsi, la collectivité a mis en place depuis le mois de mai une aide à l'achat de VAE, d'un montant de 200 € maximum.

Les modalités d'attribution et les pièces justificatives à retourner sont disponibles sur le site internet rubrique Environnement/PCAET ou à demander en mairie. Attention, les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée ; la date limite est fixée au 30 novembre pour réception des dossiers, sous réserve de crédits disponibles.

Partagez vos envies pour une mobilité douce, conviviale et partagée !

Charlieu-Belmont lance un appel à collaboration à toutes les personnes qui souhaiteraient s'investir ou expérimenter à ses côtés la mobilité durable. Si vous souhaitez participer au diagnostic collaboratif de la mobilité sur votre commune, faire part de votre témoignage concernant vos pratiques de mobilité, faire

état des difficultés que vous rencontrez pour vous déplacer, etc. nous sommes à votre écoute.



Accueil vélo : des prestataires privés qui se mobilisent aussi !

Une démarche de labélisation a été engagée auprès des prestataires du territoire afin de les inciter à être référencé "Accueil Vélo" : 4 restaurants, 3 hébergeurs, deux loueurs de vélo ainsi que l'office de tourisme sont aujourd'hui labélisés. Tous situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable labélisé, chacun d'eux assure un accueil et des services de qualité aux cyclistes en itinérance. Une démarche complémentaire aux actions de la collectivité et un engagement à féliciter !

Vers l'obtention du label Territoire Vélo

L'ensemble de ces actions a motivé la collectivité à postuler au label Territoire Vélo. Décerné par la fédération française de cyclotourisme, ce label récompense les territoires engagés dans le développement des aménagements sécurisants, l'accueil des touristes à vélo et l'animation du territoire, en communiquant efficacement grâce aux publications de portée nationale. L'audit préalable à l'obtention de ce label s'est déroulé en mars dernier et devrait très probablement être suivi d'une réponse favorable ce début d'été. Si tel était le cas, il est à noter que le territoire de Charlieu-Belmont Communauté serait le premier du département à être labélisé Territoire Vélo !

Contact

N'hésitez pas à contacter la collectivité par téléphone au 04 77 69 03 06 ou par mail : contact@charlieubelmont.com.

Le Projet Alimentaire Territorial pour mieux produire et mieux consommer

Depuis 2015, dans le cadre d'un programme soutenu par l'Europe (LEADER), une réflexion a été initiée autour du thème de l'alimentation sur le Roannais. En 2018, les cinq intercommunalités du Roannais ont décidé de travailler à leur stratégie alimentaire dans le but d'une reconnaissance via le label Projet Alimentaire Territorial (PAT).

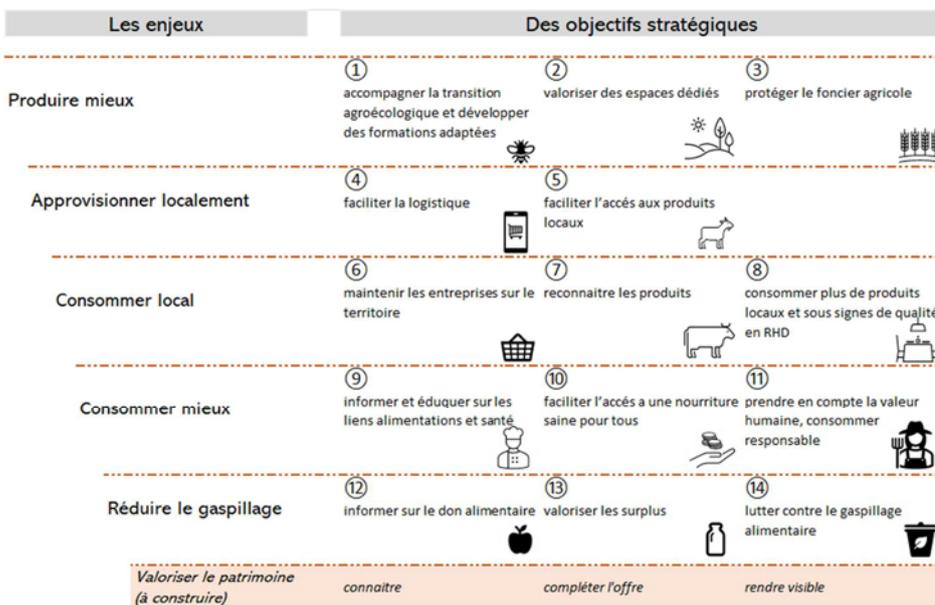
La démarche a réuni de nombreux représentants des milieux associatifs, institutionnels, économiques, consommateurs...

Rencontres, débats, diagnostics, études et travaux de recherche ont permis de cerner les enjeux locaux, de trouver des consensus et de proposer des objectifs communs pour engager une transformation du territoire vers une alimentation plus durable et accessible à tous.

En début d'année les services de l'Etat ont reconnu ce travail comme étant un projet fédérateur, qui contribue à développer les synergies autour de l'alimentation pour tous.

Un répertoire des producteurs du territoire qui proposent de la vente directe

Sur le site de Charlieu-Belmont Communauté, dans l'onglet "Environnement/PCAET" vous pouvez télécharger ce répertoire et disposer ainsi de tous les contacts, horaires et produits disponibles.



19 partenaires, issus du milieu agricole, associatif, économique, éducatif..., se sont engagés officiellement en signant la Charte du PAT.

La Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole-Saint-Etienne-Roanne ont également confirmé leur intérêt pour cette démarche. Chacun a fait connaître les opérations qu'il mène ainsi que celles qui pourraient être mises en place pour améliorer l'accès pour tous à une alimentation saine, locale et de qualité.

Dans un premier temps cette labélisation a permis au Roannais de mobiliser des financements d'Etat pour :

- Soutenir les investissements de transformation, conditionnement, stockage et / ou commercialisation s'inscrivant dans le prolongement de l'activité agricole
- Soutenir les investissements s'inscrivant dans le cadre d'une coopération entre acteurs locaux
- Soutenir les investissements structurants ou pilotes facilitant l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM en restauration collective ou l'accès à une alimentation de qualité pour les publics précaires et/ou isolés

Afin d'amplifier la portée du PAT, les cinq intercommunalités du Roannais ont choisi de dédier du temps d'animation pour accompagner les acteurs locaux sur des thématiques portées par le PAT, favoriser la concertation et la gouvernance du projet alimentaire territorial autour du système alimentaire. Ils ont désigné Charlieu-Belmont Communauté pour être chef de file de cette animation locale.

Un comité de pilotage aura en charge de guider les actions à conduire et un "Forum de l'alimentation", ouvert à tous, sera organisé au moins une fois par an pour faire le point sur la démarche PAT.

Les jeunes exercent leur rôle de citoyen au sein du comité des jeunes

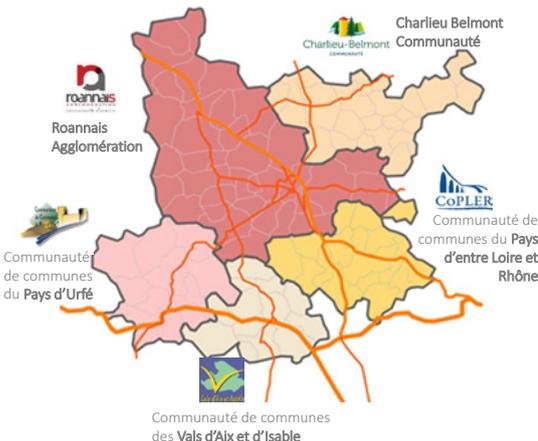
Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Charlieu-Belmont Communauté a mis en place un comité des jeunes intercommunal constitué d'élèves volontaires des établissements scolaires du secondaire et plus du territoire.

Les objectifs poursuivis par ce comité sont transversaux et concernent l'exercice de la citoyenneté via des projets liés à l'environnement, à savoir : s'investir dans la mise en place d'actions très concrètes réalisables à court terme au sein des établissements scolaires ; développer un partage d'expériences et de pratiques inter-établissements scolaires ; développer des compétences liées à la prise de parole, la construction d'une argumentation, le débat, l'écoute.

La durée de l'investissement de ces représentants est de 1 année scolaire, reconductible autant de fois que le souhaite l'élève impliqué.

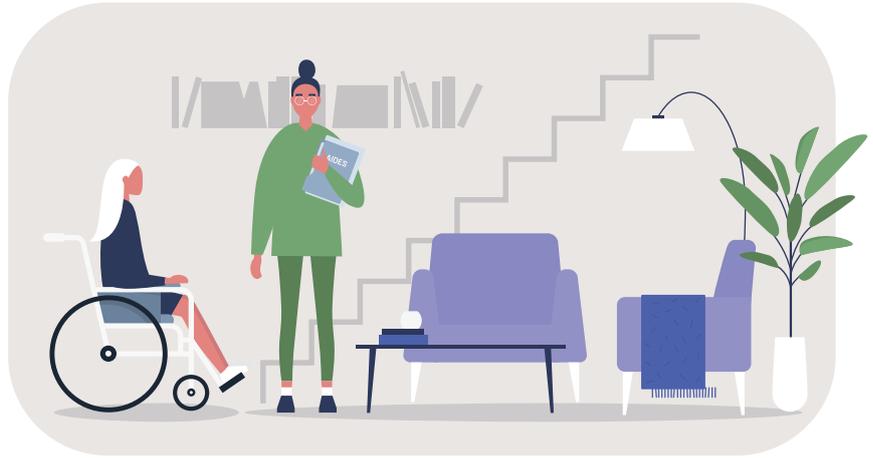
Les membres du comité échangent régulièrement via des réunions en visio-conférence, supervisés par M. Descave, Vice-Président en charge de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Habitat. Cette année, les projets retenus concernent le ramassage des déchets et la participation à "Mai à vélo".

Charlieu-Belmont Communauté remercie vivement Dorian CHATRE, Gabin CUCHERAT, Noémie FENAU, Leila BENHASSINE-MARTIN, Lou FRANC, Jean-Marc LILLIU, Mandie CHAUDRON, Stella CONVERT, Quentin DUTON, Tassiana NIEPCE, Maëlle BERRY, Léane BOTTERON et Zoé LAGARDE pour leur investissement.



Rappel des démarches pour les aides

Le Département, l'Etat et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), en partenariat avec Charlieu-Belmont Communauté et 6 autres Communautés de communes du département de la Loire, participent au Programme d'Intérêt Général pour la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie dans l'habitat privé.



Cette opération est conduite en partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Rhône Alpes, la Mutualité Sociale Agricole de la Loire (MSA) et l'Action Logement Services.

Charlieu-Belmont Communauté a décidé de consacrer environ 251 600 € sur 4 ans (2019-2023) pour financer ce programme à destination de l'ensemble des particuliers des 25 communes, et verse une aide complémentaire maximum de 1 000 €.

Ce dispositif est centré sur les priorités nationales définies par l'Etat et l'ANAH et a démarré le 1^{er} janvier 2019. L'attribution de cette aide est soumise à conditions de ressources. L'organisme SOLIHA effectue les visites et le suivi des dossiers.

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Départemental (PIG) et vu la situation liée à la COVID 19, les permanences sont actuellement annulées.

Afin de savoir si vous êtes éligibles aux aides du PIG, nous vous invitons à vous inscrire en ligne sur : <https://monprojet.anah.gouv.fr/>.

Vous serez contacté(e) ultérieurement par un technicien.

Si vous rencontrez des difficultés dans cette démarche, vous avez la possibilité de contacter le prestataire :

Par mail : renoversonlogement@solih-loire.fr

Par courrier : **SOLIHA**, 2 Rue Aristide Briand et de la Paix, 42 000 Saint-Etienne

IMPORTANT : merci dans tous les cas de bien nous indiquer votre nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que la nature du projet.

Ne pas commencer les travaux avant accord écrit.

Pour toutes questions sur les aides financières liées à l'habitat, vous pouvez également contacter :

RENOVATIONS 42 au 04 77 41 41 25.

Vous pouvez également vous rendre à la MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT, Antenne de Roanne, 5 rue Brison - 42300 ROANNE

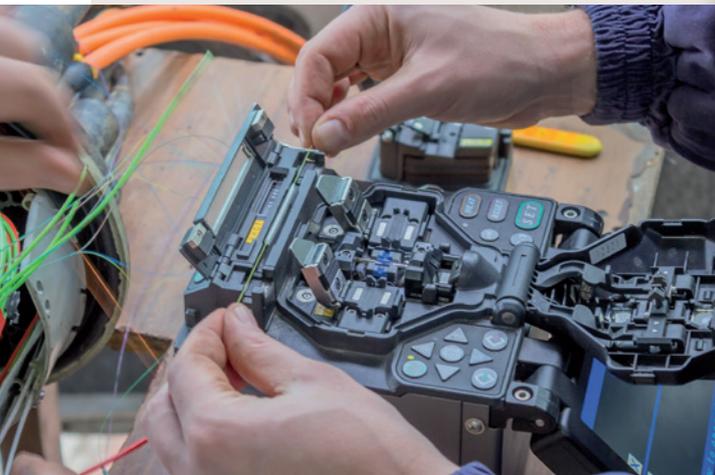
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi)

Habitat indigne

Vous habitez un logement indigne ou avez connaissance d'un tel logement, contactez le numéro "Info Logement Indigne" : 0806 706 806.

La fibre et vous

Si vous rencontrez des problèmes pour votre raccordement ou si vous avez une panne, voici les numéros utiles à contacter :



DÉCLARER UN INCIDENT SUR SA LIGNE

Vous rencontrez une panne, un dysfonctionnement : vous devez contacter votre opérateur dont les coordonnées figurent sur votre facture.



DÉCLARER UN DOMMAGE RÉSEAU

Sur le réseau, si vous constatez un câble coupé ou détendu, un poteau ou des équipements du réseau endommagés (portes d'armoires de rue ouvertes, détériorées), vous pouvez le signaler via le lien suivant :

www.dommages.thd42exploitation.fr



Seuls les dommages situés en domaine public seront pris en compte. Les pannes individuelles doivent être signalées auprès de votre opérateur.



CONTACTER LA CELLULE USAGERS :

04 77 430 855 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi à partir de 8h

- pour répondre à vos questions sur l'éligibilité, l'adressage ou le raccordement porté par le SIEL-TE : **Choix 1**

- pour un dysfonctionnement ou une panne non résolue avec son opérateur : **Choix 2** (jusqu'à 20h)



CONSULTER NOS SITES INTERNET

THD42 EXPLOITATION : www.thd42exploitation.fr

SIEL-TE, programme THD42 : www.thd42.fr

Obtention du label France Services

A l'origine portée par l'AFR de Pouilly-sous-Charlieu, et financée en grande partie par l'Etat, la MSAP (Maison de Services Au Public), qui accompagne le public dans ses démarches administratives, propose également, depuis 2019, des permanences sur la commune de Charlieu grâce à un cofinancement de la Communauté de communes.

A compter de 2021, les MSAP, afin de continuer à bénéficier du soutien financier de l'Etat, doivent obtenir le label France Services qui engage ses bénéficiaires à une ouverture de 24 heures par semaine et au recrutement de deux agents d'accueil formés aux différentes démarches des organismes partenaires (CAF, CARSAT, Pôle Emploi...).

Tout en confiant la gestion à l'AFR de Pouilly-sous-Charlieu, Charlieu-Belmont Communauté a repris le portage de cette labélisation et les deux structures ont travaillé de pair au montage

du dossier tout au long de l'année 2020. Le label ayant été obtenu ce début d'année, Cécile Ducrot et Sandra Rolland, nouvelles accueillantes de l'Espace France Services, sont au service des habitants pour les orienter dans leurs démarches administratives : accès aux différentes plateformes numériques, aide au montage de dossiers, relais auprès des organismes partenaires (certains proposant encore ponctuellement des permanences délocalisées dans chacun des sites de Pouilly et de Charlieu).

Le territoire conforte l'accompagnement qu'il apporte à ses habitants dans leurs démarches administratives



N'hésitez pas à venir faire appel à Cécile et Sandra aux permanences suivantes :

À la maison des services

à Charlieu, 9 boulevard du Général Leclerc

Tél. : 06 29 15 87 47

Mardi : 8h30 à 12h30
Mercredi : 13h30 à 16h30
Jeudi : 13h à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h30

À l'AFR

à Pouilly-sous-Charlieu, 7 rue du 19 mars 1962

Tél. : 07 55 67 24 77

Lundi : 9h à 12h
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 14h à 17h

A noter : durant ce contexte de crise sanitaire merci de prendre préalablement RDV aux numéros de téléphone indiqués.

Enfance-Jeunesse

Des modes d'accueil diversifiés et adaptés à chaque âge

La politique conduite par Charlieu-Belmont Communauté permet aux familles de disposer de différents modes d'accueil adaptés en fonction de l'âge des enfants et répartis sur l'ensemble du territoire.

Que ce soit en accueil individuel, chez l'une des 138 assistantes maternelles agréées, ou en accueil collectif, dans l'un des 7 établissements d'accueil du jeune enfant subventionnés par Charlieu-Belmont Communauté, ce sont 570 places qui sont proposées à destination des 0/6 ans.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Point Info Accueil Petite Enfance du Relais Assistants Maternels au 04 77 60 90 79 ou à vous reporter sur le site de la Communauté de communes : www.charlieubelmont.com/services-a-la-population/enfance-jeunesse/

En ce qui concerne les 3/17 ans, 6 accueils de loisirs sont présents sur le territoire ; 1 directement géré en régie (Accueil de Loisirs Intercommunal multi-sites), et 5 portés par des associations et financés notamment par la collectivité (3 MJC, associations Familles Rurales et Ressins Village).

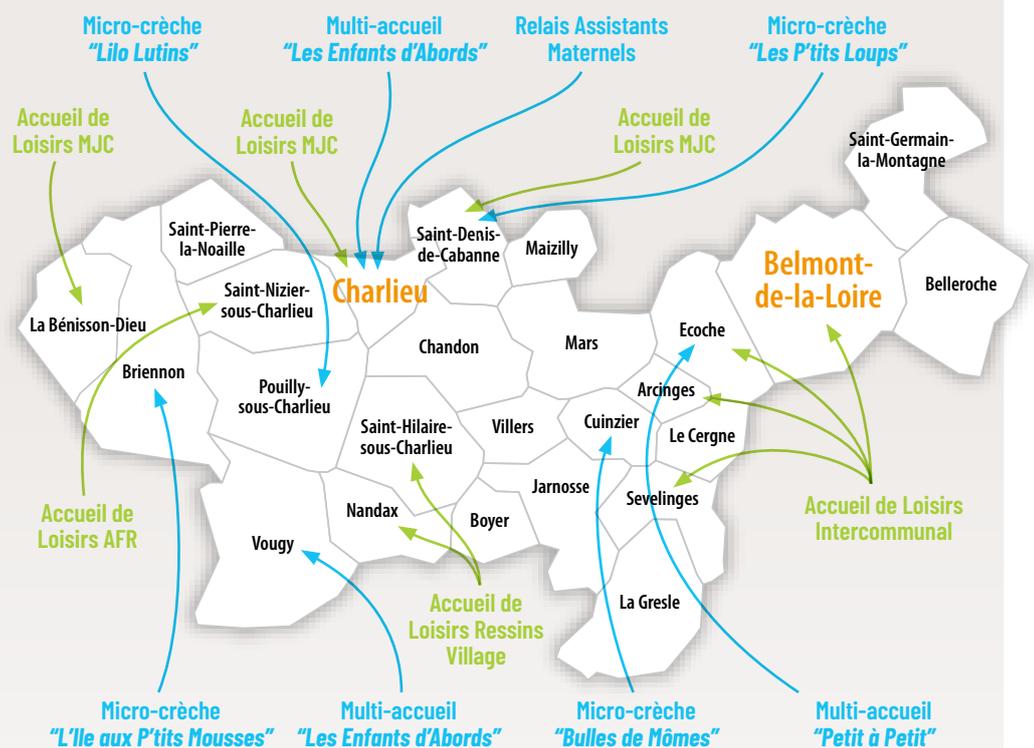
Bientôt disponible, le Guide des Familles vous permettra de retrouver toutes les coordonnées des services à destination des familles, sur le territoire.



Micro-crèche de Saint-Denis-de-Cabanne

Espace motricité du RAM

Les structures Enfance-Jeunesse



Transfert des compétences eau et assainissement

Deux lois successives (loi NOTRe de 2015 et Ferrand Fesneau de 2018) ont rendu obligatoire le transfert des compétences eau potable et assainissement des communes vers la Communauté de communes.

Ainsi, d'ici au 1er janvier 2026 la gestion de ces compétences sera assurée par Charlieu-Belmont Communauté. Afin de faciliter ce transfert et d'harmoniser les pratiques, les différents services d'eau et d'assainissement se sont accordés sur une méthode de travail à travers une charte fixant des objectifs permettant d'atteindre un niveau de service adapté aux attentes des usagers et de la réglementation. La Communauté de communes assiste aux réflexions et aux projets importants des différents services et apporte son assistance pour l'atteinte des objectifs retenus dans la charte. Ainsi, elle apporte son aide aux communes qui souhaitent mettre à jour leur schéma directeur. Ces documents permettent d'établir un état des lieux des services dans le but de planifier un programme d'actions pluriannuel. Des actions sont également en cours afin de réaliser de manière groupée

un inventaire patrimonial et électromécanique qui permettra de connaître précisément les équipements d'un service et planifier la maintenance et le remplacement de ces derniers. Une assistance sera proposée pour que chaque service réponde aux obligations en matière de déclaration de l'emplacement des réseaux et de leur géoréférencement. Enfin, face aux difficultés croissantes dans la gestion globale de l'eau à l'échelle du territoire, des changements climatiques et des possibles conflits d'intérêts sur cette ressource, la collectivité s'interroge sur la réalisation d'une étude sur cette thématique. L'objectif de cette étude serait d'effectuer un inventaire précis de toutes les ressources du territoire afin d'organiser leur gestion pour les différents usages (eau potable, agriculture, bétail, protection incendie, loisir, cours d'eau, ...).



Traitement et valorisation des boues

Le traitement des eaux usées par les stations d'épuration génère des boues. Ces sous-produits issus du traitement des eaux usées sont la garantie d'un bon traitement.

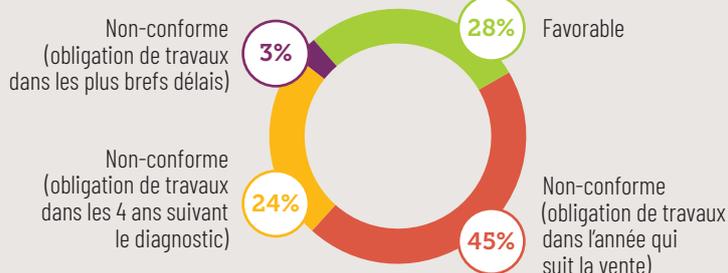
En effet, la quantité de boues générée est proportionnelle à la qualité de l'épuration. Ainsi, les évolutions techniques effectuées lors des réhabilitations des différentes stations d'épuration du territoire intercommunal entraînent une augmentation du volume de boues. Ce produit, après contrôle de sa qualité et de son innocuité, peut être utilisé comme amendement agricole car il est riche en nitrate et en phosphate nécessaires aux différentes cultures. Face à l'augmentation du volume de

boues à traiter et à valoriser et afin de pouvoir suppléer l'unité de traitement déjà en fonctionnement sur le site de Charlieu, les élus communautaires ont décidé lors du précédent mandat d'installer un nouveau site de traitement des boues au niveau de la future station d'épuration de Pouilly/Briennon. Cette unité permettra de réduire la quantité d'eau contenue dans les boues selon la technique de la presse à vis et de les hygiéniser grâce à l'apport de chaux. Les travaux ont débuté en février 2021, pour une livraison du nouvel équipement dans le courant du mois de décembre.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Comme l'exige la réglementation, après les premiers contrôles réalisés principalement entre 2009 et 2018, une nouvelle campagne de contrôle débutée en 2019 (8 à 10 ans après la première visite) permet de s'assurer du bon fonctionnement et du bon entretien des installations.

Réhabilitation d'un ANC



Les techniciens constatent fréquemment que les systèmes d'assainissement non conformes lors de la première visite n'ont pas évolués favorablement. Lors de la conférence des Maires du 4 février 2021, il a été décidé de mettre en place une procédure visant à améliorer la qualité des assainissements non collectifs du territoire. Ainsi, suite au deuxième passage du technicien sur les installations non conformes portant atteinte à l'environnement et à la salubrité, si les propriétaires ne se sont pas conformés à leurs obligations, les Maires détenteurs du pouvoir de police générale et le Président de Charlieu-Belmont Communauté déclencheront

cette procédure. Les propriétaires concernés recevront un courrier de mise en garde leur rappelant leurs obligations et les incitant à faire les démarches obligatoires de réhabilitation de leur installation en s'appuyant sur l'expertise des techniciens du SPANC. Les techniciens assainissement de Charlieu-Belmont Communauté sont à votre disposition pour échanger, orienter et vous accompagner. Pour vos démarches de réhabilitation vous pouvez les contacter en appelant le 04 77 69 03 06.

Zoom sur le service technique de Charlieu-Belmont Communauté

De nombreuses missions à remplir !

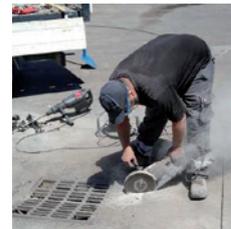
Les 2 agents du service technique de Charlieu-Belmont Communauté, Ludovic GIRAUD et Rémy MONTET, répondent à la plupart des besoins des services grâce à leur polyvalence sur tous styles de travaux.

En dehors des travaux confiés à des prestataires privés, de la maçonnerie à la peinture, en passant par la plâtrerie, l'électricité ou la plomberie, ils assurent l'aménagement des bureaux, l'entretien de la piscine sur la période estivale et de nombreuses tâches ponctuelles.



Peinture de la péniche musée à Briennon

Entre mars et avril 2021, les 2 agents ont réalisé tout le nettoyage extérieur, le ponçage et la peinture de la péniche du Muséo'Parc du Marinier à Briennon.



Travaux divers

Les services techniques assurent également le suivi et l'entretien du parc de véhicules de la Communauté de commune, le remplacement ou le déplacement des points d'apport volontaires, la réparation de jeux de la ludothèque, ou encore la mise en route des jeux d'eau du Muséo'Parc du Marinier.

Rénovations à la déchèterie de Pouilly-sous-Charlieu

Le travail réalisé s'est concrétisé par le coulage de dalles, le rabotage de béton afin de faciliter le passage des engins élévateurs, la confection de murs pour optimiser la sécurité des usagers.

Plantation des arbres le long de la voie verte

45 arbres (érables sycomores) ont été plantés en février dernier le long de la Voie Verte, sur le tronçon entre les Cordeliers à Charlieu et la zone d'activités de Saint-Nizier-sous-Charlieu. Ils assureront également leur arrosage.

Gestion de la crise sanitaire

Fortement mobilisés en 2020 pour permettre aux différents services d'accueillir le public en toute sécurité, les agents ont œuvré à l'aménagement des multiples locaux (centre administratif, espace services à Belmont, médiathèque, maison des services...) avec la création de paravirus et la mise en place de distributeurs de gel hydro-alcoolique. Ils ont également prêté main forte lors du premier confinement où une grande distribution de masques avait été organisée auprès des différentes communes du territoire.

Déchets



ATTENTION, À PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2021, LES HORAIRES DE VOS DÉCHÈTERIES CHANGENT :

DÉCHÈTERIE DE POUILLY-SOUS-CHARLIEU							LIEU-DIT SORILLARD
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
HORAIRES D'ÉTÉ 1 ^{ER} AVRIL - 31 OCTOBRE		9h00-12h00 / 14h00-18h00				9h00-18h00	
HORAIRES D'HIVER 1 ^{ER} NOVEMBRE - 31 MARS		9h00-12h00 / 13h30-17h30				9h00-17h30	

DÉCHÈTERIE DE BELMONT-DE-LA-LOIRE							2001, ROUTE D'ARCINGES
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
HORAIRES D'ÉTÉ 1 ^{ER} AVRIL - 31 OCTOBRE	9h00-12h00	FERMÉ	9h00-12h00	FERMÉ	9h00-12h00 / 13h00-17h30		
HORAIRES D'HIVER 1 ^{ER} NOVEMBRE - 31 MARS	9h00-12h00	FERMÉ	9h00-12h00	FERMÉ	9h00-12h00 / 13h00-17h00		

À NOTER !



EN CAS DE VIGILANCE CANICULE ORANGE OU ROUGE (ALERTE MÉTÉO FRANCE), LES DÉCHÈTERIES SERONT OUVERTES DE 9H00 À 13H00 AUX JOURS D'OUVERTURE HABITUELS



PORTE DU MASQUE OBLIGATOIRE EN DÉCHÈTERIE

MODIFICATIONS :
→ FERMETURE MARDI ET JEUDI
→ OUVERTURE VENDREDI MATIN ET APRÈS-MIDI

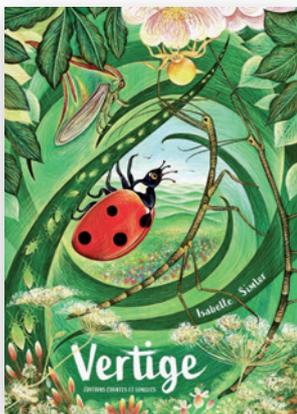


POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES AUX DÉCHETS, VEUILLEZ CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 04 77 69 03 06

Et si vous profitez de l'été pour découvrir avec vos enfants ou petits-enfants le rayon jeunesse de la bibliothèque la plus proche de chez vous ?
L'adhésion est gratuite pour tous les jeunes et vous trouverez de quoi faire le plein de livres, livres-audios, magazines, CD et DVD !

Focus

Focus sur 3 ouvrages conseillés par les bibliothécaires :



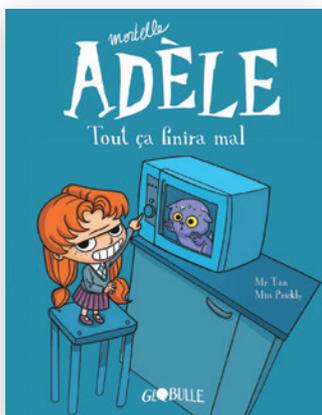
Vertige

écrit et illustré par Isabelle Simler

- Editions Courtes et longues

Un album de Isabelle Simler, pour la beauté de ses illustrations représentant des insectes et des paysages fabuleux que l'on découvre en volant avec cette jolie coccinelle à la recherche d'un endroit pour pondre ses petits.

Conseillé par la Médiathèque de Belmont-de-la-Loire



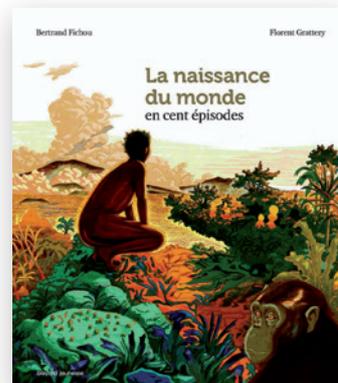
Série Mortelle Adèle

écrit par Mr Tan et illustré par Diane Le Feyer,

- Editions Bayard jeunesse.

Cette série BD met en scène une petite fille qui fait beaucoup de bêtises, qui est désagréable avec son entourage, toutes choses que les enfants ne doivent pas faire... Quel plaisir de se défouler mentalement !

Conseillé par la bibliothèque de Pouilly-sous-Charlieu



La naissance du monde en cent épisodes

écrit par Bertrand Fichou et illustré par Florent Grattery,

- Editions Bayard jeunesse.

14 milliards d'années d'histoire au fil de 100 épisodes ou comment répondre de manière claire et accessible et joliment illustrée aux grandes questions des petits mais aussi des grands ! A lire ensemble sans modération.

Conseillé par la Médiathèque Intercommunale de Charlieu

Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau et consultez leur catalogue

sur le site web mediatheques-charlieubelmont.com



Dans le cadre de la grande fête du livre pour la jeunesse en roannais, l'association "Lire et faire lire" propose :

- des lectures offertes, à la Médiathèque Intercommunale à Charlieu, les 29/06-30/06-2/07
- une lecture-spectacle musicale par l'auteur jeunesse Claire Clément

Renseignements : 04 77 60 17 49

Du 30 juin au 25 juillet 2021



Soutenez les acteurs culturels du territoire

Fortement impactés par la crise sanitaire, les acteurs culturels du territoire se sont mobilisés pour vous présenter leur offre de spectacles. Afin de les soutenir, n'hésitez pas à faire appel à eux pour redynamiser la vie dans vos villages, vos associations ou au sein de vos comités d'entreprises. Vous trouverez ce dépliant en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes (rubrique "La vie de la communauté").



Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté, rendez-vous sur www.charlieubelmont.com et découvrez la nouvelle page facebook de la collectivité sur www.facebook.com/CharlieuBelmont